



PROTOCOLE SANITAIRE

CENTRE FOSSEEN DE VOILE

Le présent guide repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020. La mise en œuvre des prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre le personnel du club et les pratiquants.

Le présent protocole présente les modalités de contrôle pour chacune des thématiques suivantes :

- Organisation
- Locaux utilisés
- Nettoyage/désinfection des locaux
- Sanitaires
- Accueil des pratiquants
- Gestion de la circulation des pratiquants
- Gestion du matériel
- Personnels
- Cas suspect ou avéré

Ce protocole repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des pratiquants
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La communication

Chaque pratiquant s'engage à prendre connaissance du présent protocole et à l'appliquer dès son arrivée au Centre Fosséen de Voile.

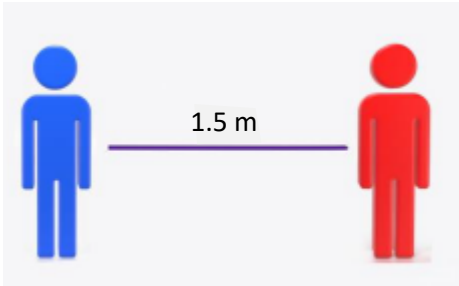
De plus, il est demandé à chaque pratiquant de :

- Prendre sa température avant le départ de son domicile : en cas de symptômes ou de température supérieure à 37,8°, le pratiquant ne doit pas se rendre au club.
- Se laver les mains avant le départ de son logement
- Se laver dès son retour à son logement

En cas de non-respect des gestes barrières et des mesures mise en place au sein du Centre Fosséen de Voile, Le club se réserve le droit d'exclure le pratiquant.



Maintien de la distanciation physique :



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Gestes barrières



Lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique est possible, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée au club
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Avant le départ du club

Les échanges de matériel doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et le club doit être limité au strict nécessaire.



Organisation :

- **Personne ressource COVID 19 :**

Coordonne les mesures à mettre en œuvre, modifie le DSI, recueille les dernières recommandations, modifie le protocole en conséquence,... (KOETZEL Sylvie)

- **Régulateurs :**

Chaque jour, deux régulateurs sont nommés et veillent au respect des consignes. Ils signalent les problèmes rencontrés dans la journée. (SASSARONE Christophe, SALLERIN François, LEFEBVRE Xavier, GRARE Claude, KOETZEL Xavier, KOETZEL Sylvie)

- **Traçabilité :**

Mise en place d'un registre quotidien des personnes présentes sur le site afin de faciliter la traçabilité en cas de personne infectée.

- **Ouverture du club :**

En cas de conditions défavorables, le club ne pourra donc pas assurer la séance (pas de cours en salle) et restera fermé.

Séance uniquement sur dériveur solitaire.

Pas de sortie en Surprise Habitable, ni dériveur double (à l'exception des personnes vivant sous un même toit)

- **Affichage**

Le protocole sanitaire sera affiché au club et fera l'objet d'une annexe au DSI

Locaux utilisés

- Grande salle : fermée à l'exception de la zone d'accueil et de la zone de repas des moniteurs
- Vestiaires femmes : réservé moniteur 3 et 4 (juillet /aout si besoin)
- Vestiaires homme : réservé au moniteur 1
- Vestiaires moniteur : réservé au moniteur 2
- Toilettes : un seul WC conservé

Nettoyage/désinfection des locaux

- Affichage d'une fiche de nettoyage
- Nettoyage quotidien des locaux par l'agent d'entretien
- Après le départ des pratiquants sur l'eau : le régulateur désinfecte tous les points de contact :
 - Interrupteurs des volets électriques
 - Les poignées de portes (atelier, porte d'entrée, portail Nord)
 - Aère les locaux pour au moins 15 minutes
 - Les éventuels outils ou objets utilisés

Sanitaires :

- Utilisation à limiter au maximum
- Affichage d'une fiche de nettoyage
- Un seul WC utilisé
- Désinfection WC + porte + lavabo après chaque usage (régulateur)



Accueil des pratiquants :

- Le nombre de pratiquants accueillis au sein de la structure sera limité à 10 personnes
- Accueil par le côté Sud (voir le plan ci-dessous)
- Désinfection des mains par distribution de gel hydroalcoolique (distributeur sans contact) à l'entrée du bâtiment
- Le masque est non obligatoire mais conseillé (si masque en tissu, prévoir une pochette étanche, sac congélation avec fermeture par exemple, pour le stockage du masque pendant la navigation)
- Attente dans la zone définie avec respect du marquage au sol (1.5m de distance)
- Aucun vestiaire ne sera à disposition des pratiquants (venir en tenue ou se changer sur le parking)
- Les sacs de voile seront stockés sur une étagère prévue à cet effet dans le garage. Limitez au maximum la taille du sac de voile
- En cas de pluie, le hall d'entrée servira de vestiaire (1 seule personne, désinfection des portes après chaque passage)
- Pour les mineurs : un seul accompagnant (qui ne pourra pas entrer dans l'enceinte du club)
- Impossibilité de se restaurer dans le club (la grande salle ne sera pas ouverte au public)
- Prévoir une gourde marquée au nom de la personne (impossibilité de boire aux robinets)
- Pas de goûter (afin d'éviter d'éventuels partages)
- La plage ne sera pas accessible (utilisation d'une zone délimitée pour le départ et l'arrivée des bateaux uniquement dans le respect des distances recommandées)

Gestion de la circulation

- Circulation dans le respect du sens établi (voir plan)
- Attente dans la zone matérialisée (marquage au sol à 1.5m de distance)
- Accès aux toilettes limité à une seule personne

Gestion du matériel

- Le régulateur est en charge de la gestion du matériel
- Mise en place avant l'arrivée des pratiquants d'une zone de départ/arrivée sur la plage et de la zone balisée sur le côté et devant le club (barrières/rubalise) (voir plan)
- Les bateaux seront préparés dans la zone délimitée à cet effet en respectant les distances (1.5m entre chaque bateau)
- Le matériel en contact avec les mains (stick, dérive, safran, gilet de sauvetage, ...) sont rangés dans leur rack après chaque utilisation. Désinfection des racks gilets de sauvetage et matériel navigation par pulvérisation de solution désinfectante après chaque séance
- Bateaux compétition : les bâches de protection seront enlevées, stockées dans l'atelier et ne seront plus utilisées jusqu'à nouvel ordre

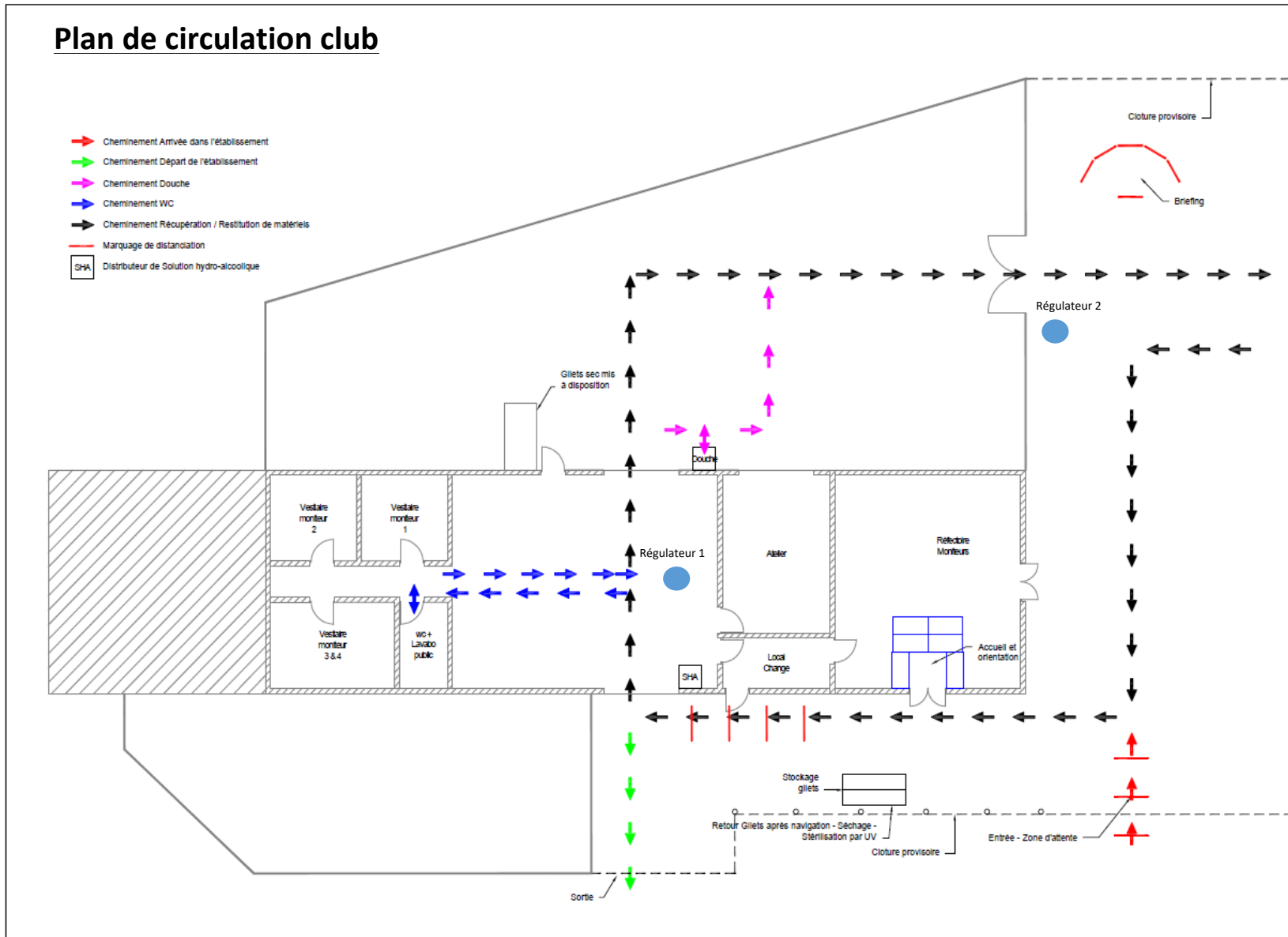


Personnel

- Port du masque obligatoire à terre. Sur l'eau, port du masque obligatoire si contact rapproché avec un pratiquant (en cas d'assistance, ...)
- Vestiaire moniteur : vestiaire moniteur 1
- Vestiaire homme : vestiaire moniteur 2
- Vestiaire femme : moniteurs 3 et 4 (juillet, août si besoin)
- Salle de repas : une table et une chaise sera mis à disposition pour chaque moniteur et en respectant les distances (dans la grande salle). Utilisation du coin cuisine interdit
- Briefing/débriefing : en extérieur avec respect des distances entre les pratiquants et entre les pratiquants et l'entraîneur
- Sur l'eau : consignes données en respectant les distances, pas de regroupement autour du zodiac

Cas suspect ou avéré :

- Aucun pratiquant ne sera accueilli en cas de suspicion à l'arrivée
- En cas de survenue de symptômes pendant la séance (Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc) :
 - l'adulte sera immédiatement isolé (bureau à l'étage) avec port de masque si le retour à domicile n'est pas possible (dans l'attente de la prise en charge médicale)
 - le mineur sera immédiatement isolé (bureau à l'étage) avec port de masque dans l'attente de l'arrivée des parents ou d'une prise en charge médicale.





Plan clôtures

— Clôtures provisoires (A installer lors de chaque séance)

